

5/08/2026

Rédactrice : Catherine Morvan

annexes

rapport moral

budget de l'année 2025-2026

budget prévisionnel de l'année 2026-2027

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 25 juin 2026, A Sète, salle du Fortin du Pont-Levis

Sur 51 inscrits :

28 membres du club sont présents,

7 sont porteurs de procurations.

Président de séance : Denis Roizard

Secrétaire : Claire Cagigos

1 – Rapport moral : le président (Denis) fait le bilan de l'année écoulée

Il note le besoin de former de nouveaux animateurs et un arbitre.

La formation d'un animateur suppose 3 week-ends de formation et la préparation du PSC.

A noter qu'un arbitre ne peut pas être compétiteur.

En longe-côte, 43 % des adhérents sont compétiteurs ; les sorties de longe-côte sont très suivies.

L'activité de marche nordique est également bien suivie ; il pourrait être envisagé de proposer un niveau moins sportif.

En revanche il y a eu peu de sorties randonnée (une quinzaine).

Quelques autres sorties ont été appréciées : week-end à Rosas, sortie à vélo dans le cadre de « mai à vélo ».

Puis le président adresse ses remerciements :

à Christian et Maurice pour l'animation des séances de PPG tous les lundis soirs ;

aux encadrants bénévoles ;

à Jaja et Claire pour le café qui clôture chaque séance de longe-côte ;

à Marylène pour la tenue de la trésorerie ;

à Sylvie pour la création d'un flyer ;

à Jean-Claude pour sa préparation à la qualification d'animateur ;

à tous les membres du bureau et particulièrement Hervé pour le travail réalisé ;

à tous les adhérents.

Il rappelle quelques éléments de fonctionnement :

- le club soutient ses athlètes en prenant en charge 50 % de la participation financière demandée pour les compétitions ;

- la municipalité a accordé une subvention de 1000 € pour l'année écoulée ;

- elle nous accorde un créneau de 2h d'utilisation de la salle du Barrou à compter de septembre prochain (nous n'avons qu'une heure jusqu'alors) ;

- le club dispose de 4 groupes whatsapp dont un (blabla) accessible à tous et qui n'est pas

modéré, en conséquence chacun doit être mesuré dans son utilisation, sans oublier le coût écologique de ces outils.

Questions des participants

la PPG est-elle réservée aux compétiteurs ?

Elle a été prévue en effet pour les compétiteurs mais sans que ce soit une règle intangible ; jusqu'alors le sujet était plutôt un problème de place dans la salle mais si nous disposons d'un créneau plus large, la question pourra être reposée (sous réserve de la disponibilité des animateurs).

Vote d'approbation du rapport moral (personne ne demande de bulletin secret)

contre : 0

abstention : 0

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

2 – Budget

Compte de résultats

La trésorière (Marylène) remercie Hervé pour son soutien et présente le budget de l'exercice écoulé, qui a été transmis au préalable à tous les membres du club.

Elle attire l'attention sur l'existence d'une cotisation « bienfaiteur » pour qui voudrait soutenir notre club sans participer aux activités ; elle indique que nous avons un stock de tee-shirts qui sont potentiellement des rentrées d'argent.

Le solde est à ce jour égal à 1442,20 € (1412,20 € sur le compte bancaire et 30 € en liquide provenant de la vente de 2 tee-shirts).

A retenir de cette présentation claire et complète :

- l'exercice 2025-2026 est maîtrisé et équilibré ;
- le club a une trésorerie saine qui permet d'envisager sereinement l'avenir.

La trésorière remercie également la municipalité de Sète pour sa subvention et la mise à disposition de la salle de sports.

Par ailleurs Hervé souligne l'intérêt des paiements via HelloAsso qui simplifie grandement la gestion des comptes.

Questions des participants

néant

Vote d'approbation du compte de résultats et de la réserve affectée à l'association

contre : 0

abstention : 0

Le compte de résultats est approuvé à l'unanimité.

Budget prévisionnel

La trésorière présente le budget prévisionnel, qui a été transmis au préalable à tous les membres du club.

Le montant des recettes prévisionnelles comprend entre autres :

- la vente des tee-shirts ;

- la participation financière des adhérents pour les compétitions ;
- les subventions sollicitées auprès de la ville et de la fédération.

Le montant des dépenses prévisionnelles comprend entre autres :

- les licences ;
- les achats de fonctionnement ;
- les actions de formation (animateurs et arbitres).

Deux enveloppes de précaution sont prévues, de 1 500 € chacune : une enveloppe pour les dépenses liées aux compétitions, et la deuxième pour disposer d'une trésorerie suffisante pour avancer les dépenses des adhérents (ex : week-end à Rosas).

En conclusion nous pouvons aborder la prochaine saison avec sérénité ; le CA sera attentif et adaptera au besoin les dépenses.

Questions des participants

quel sera le montant de la cotisation pour l'année à venir ?

Pour la pratique du long-côte, la cotisation passe de 110€ à 120€.

Tous les autres tarifs restent inchangés.

Par ailleurs, nous mettons en place un Pass découverte au tarif de 8€ (qui correspond au coût de l'assurance) : munie de ce Pass, la personne qui souhaite découvrir le long-côte peut participer à des séances, au tarif de 5€ la séance (la première est gratuite).

Vote d'approbation du budget prévisionnel

contre : 0

abstention : 0

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

3 – point sur les compétitions

Le vice-président (Hervé) souligne que la saison écoulée a été exceptionnelle.

Nous avons en moyenne 22 compétiteurs sur 51 adhérents (soit 43%).

Pour cette année 2025-2026 nous aurons participé à 8 compétitions :

Championnat de France	Coupe de France des clubs		
Lieu	Nombre de compétiteurs	Lieu	Nombre de compétiteurs
Canet	22	La Grande Motte	
Carnon	10	Sète	
La Baule	4	Hyères (le 26/09)	6

et deux trails long-côte, dont le mémorable trail du 8/03/2026 sous une pluie battante !

Toutes ces compétitions rapportent des points au club, qui est classé :

- 46ème sur 95 en championnat de France ;
- 7ème sur 58 clubs qui ont participé à la coupe de France des clubs et **3ème des clubs d'Occitanie.**

Hervé remercie tous les membres du club pour leur soutien.

Questions des participants

existe-t-il une licence « compétition » ?

Non, il n'y a plus qu'une seule licence ; il est donc possible de décider en cours d'année de commencer la compétition.

4 - Quelques informations pour la rentrée

- le 13/09, le club sera présent au forum des associations ; Delphine va organiser la journée, la participation de bénévoles sera nécessaire.

Nous souhaiterions avoir une soixantaine d'adhérents ; actuellement nous sommes 51 mais 5 ou 6 devraient quitter le club.

- les 19 et 20/09 nous organiserons deux séances de découverte gratuites.

- renouvellement des adhésions : il n'y a pas de renouvellement automatique, la demande est à réaliser sur le site en mettant à jour les informations personnelles au besoin et en complétant le questionnaire de santé.

Questions des participants

Y aura-t-il des voyages ?

A priori oui, sans doute Rosas comme l'an passé.

5 – vote de renouvellement du Conseil d'Administration

10 membres du club sont candidats pour 10 postes à pourvoir.

BIVILLE VIALA Jeanine, CAPDIVILLA Maurice, FERNANDEZ Martine, FROSSARD Caroline, GRIBAL Gilles, MORVAN Catherine, PERES Marylène, ROIZARD Denis, WILLECOME Delphine, WILLECOME Hervé.

Résultats du vote

51 inscrits

28 votants

7 procurations

Les 10 membres candidats sont élus à l'unanimité.

L'AG est clôturée.



Cher(e) Adhérent(e),

Nous avons le plaisir de vous rappeler que l'Assemblée Générale de notre association se tiendra **le Jeudi 25 juin 2026 à 18H00**
Salle du Fortin du Pont Levis
34200 SETE

Votre présence est importante, car cette réunion sera l'occasion de faire le point sur les activités de l'association, de présenter les perspectives à venir et de procéder, aux élections prévues à l'ordre du jour.

Afin de vous permettre de préparer cette Assemblée Générale dans les meilleures conditions, vous trouverez en pièces jointes les documents suivants :

- La liste des candidats ; Chaque votant a la possibilité d'accepter tous les candidats en ne barrant aucun nom sur la liste. Cependant, ils peuvent également choisir de ne pas accepter certains candidats en barrant les noms des personnes qu'ils ne souhaitent pas voir élues. Ainsi, le choix est laissé à la discrétion de chaque votant.
- Le bilan financier de l'exercice écoulé ;
- Le budget prévisionnel ;
- Le rapport moral.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre connaissance de ces documents avant la réunion.

Dans l'attente de vous retrouver lors de cette Assemblée Générale, nous vous prions d'agréer, Cher(e) Adhérent(e), l'expression de nos salutations les meilleures.

Pour le Conseil d'Administration,

Le Secrétariat de Vague à Sète

**Liste des candidats pour l'élection du Conseil d'Administration
du Club « Vague à Sète » du 24 juin 2026**

NOM DES CANDIDATS
BIVILLE VIALA Jeannine
CAPDIVILLA Maurice
GRIBAL Gilles
MARTINEZ Martine
MORVAN Catherine
PÉRES Marylène
ROIZARD Denis
WILLECOME Delphine
WILLECOME Hervé



Budget financier 2025/2026

Cpte	Dépenses	Montant (€)	Cpte	Recettes	Montant (€)
60	Achats	1 094,58 €	70	Ventes de produits finis, prestation et services	1 531,50 €
606	Achats (petit matériel)	580,64 €	706	Participation frais inscription compétitions	1 381,50 €
607	Achats matières et fournitures (teeshirts)	513,94 €	707	Vente tee shirts	150,00 €
61	Services Extérieurss	5 031,90 €	74	Subvention d'exploitation	1 000,00 €
616	Locations mobilières et immobilières - assurance FFR	60,00 €		Commune - SUB 2025	1 000,00 €
618	Formation animateur	740,00 €	75	Autres produits de gestion	5 596,13 €
6183	Inscription aux compétitions	2 874,50 €	754	Dons reçus	150,00 €
6185	Paieement FFR licences	1 357,40 €	75621	Cotisations des adhérents	5 227,00 €
62	Autres Services Exterieurs	768,55 €	7581	Produits de gestion courante	79,00 €
6251	Remboursement déplacement et hébergement	461,86 €	7587	Remboursement frais bancaires	140,13 €
6257	Frais de restauration	167,05 €	76	Produits financiers	
627	Frais bancaires	139,64 €	77	Produits exceptionnels	
63	Impots et taxes		78	Reprises sur amortissements et provision	
64	Charges de personnel		890	Reliquat exercice 2023/2024	846,10 €
65	Autres Charges de gestion	636,50 €			
651	Droit licence sport régions	129,00 €			
6581	Dépenses diverses	87,50 €			
6582	Remise aux animateurs	420,00 €			
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles provisions - p compet				
68	Dotation aux amortissements (provisions)				
TOTAL des Charges		7 531,53 €	TOTAL des Produits		8 973,73 €
Excédent d'exploitation		1 442,20 €			

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (hors compte de résultat)

information complémentaire - sans impact sur le résultat

Les contributions volontaires en nature correspondent à la valorisation de la mise à disposition de la salle de sport non intégrées au résultat comptable

860	Emploi des contributions volontaires et nature	1 292,00 €	870	Contributions volontaires en nature	1 292,00 €
------------	---	-------------------	------------	--	-------------------



VAGUE A SETE – COMPTE DE RESULTAT

Exercice 2025-2026

D'où proviennent nos ressources ?

PRODUITS

8 973.73 €

- Subvention Ville de Sète 1 000,00 €
- Cotisations des adhérents 5 227,00 €
- Participation frais d'inscription compétitions 1 381,50 €
Pour 2 874, 50 € de frais total
- Dons 150,00 €
- Vente de tee-shirts 150,00 €
- Reliquat exercice précédent 846,10 €
- Diverses recettes 219,13 €

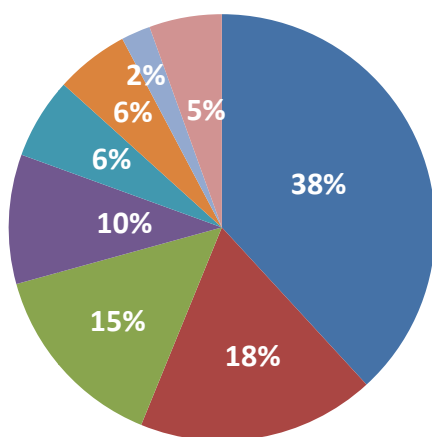
TOTAL DES PRODUITS

8 973,73 €

DEPENSES

7 531. 53 €

Répartition des dépenses



■ Inscription aux compétitions	2874,50€
■ Paiement FFR licences	1357,40€
■ Achats	1094,58€
■ Formation animateur	740,00€
■ Remboursement déplacement et hébergement	461,86€
■ Remise aux animateurs	420,00€
■ Frais de restauration	167,05€
■ Autres frais	416,14€

RESULTAT DE L'EXERCICE

+1 442. 20 €

NOTRE TRESORERIE AU 31/05/2026

Banque = +1 412.20 €

Caisse = +30.00 €

A retenir

- Un exercice maîtrisé et équilibré avec un excédent de 1442.20 €
- Nos principales dépenses soutiennent l'activité sportive et la participation de nos adhérents aux compétitions
- Une trésorerie saine qui nous permet d'envisager sereinement nos projets pour la saison à venir.
- Soutien de la Ville : l'association adresse ses sincères remerciements à la ville de Sète pour son accompagnement tout au long de l'exercice grâce à sa subvention mais également par la mise à disposition gracieuse d'une salle de sport. Ce soutien financier et matériel est essentiel à la poursuite de nos activités et contribue largement à la réussite au bénéfice de l'ensemble de nos adhérents.



Budget prévisionnel 2026/2027

Cpte	Dépenses		Cpte	Recettes	
60	Achats	1 842,20 €	70	Ventes de produits finis, prestation et services	1 650,00 €
606	ACHATS	706,00 €	706	participation frais inscription compétitions	1 500,00 €
607	Achats matières et fournitures	1 136,20 €	707	vente tee shirts	150,00 €
61	Services Extérieurss	5 945,00 €	74	Subvention d'exploitation	2 285,00 €
616	Assurances	80,00 €		Commune - SUB 2025	1 000,00 €
6183	inscription aux compétitions	3 000,00 €		Remboursement formation animateur	285,00 €
6185	LICENCE FEDE	1 860,00 €		Autres établissements publics PSD (fédération)	1 000,00 €
61851	FORMATION ANIMATEUR	740,00 €	75	Autres produits de gestion	7 130,00 €
61852	FORMATION ARBITRE	265,00 €	754	dons reçus	200,00 €
62	Autres Services Exterieurs	1 020,00 €	75412	Abandon de frais bénévoles	
6251	remboursement déplacement Animateur	260,00 €	75621	Cotisations	6 800,00 €
6252	remboursement déplacement Arbitre	200,00 €	7581	Produits de gestion courante	
6257	Dépenses de restauration	430,00 €			
627	frais bancaires	130,00 €	7587	remboursement frais bancaires	130,00 €
63	Impots et taxes		76	Produits financiers	
64	Charges de personnel		77	Produits exceptionnels	
65	Autres Charges de gestion	3 700,00 €		participation achat veste et inscription compet	
651	droit licence sport régions	140,00 €		remboursement trop versé	
6581	Dépenses diverses		78	Reprises sur amortissements et provision	
6582	Remise aux animateurs	560,00 €	87	Contributions volontaires en nature	
6583	Provisions p/r frais compétitions	1 500,00 €		Bénévolat	
6584	Provisions de sécurité	1 500,00 €		Prestations en nature à valoriser	
66	Charges financières		890	Reliquat exercice 2025/2026	1 442,20 €
67	Charges exceptionnelles provisions - p compet				
68	Dotation aux amortissements (provisions)				
69	Impôts sur les sociétés				
86	Emploi des contributions volontaires et nature				
TOTAL des Charges		12 507,20 €	TOTAL des Produits		12 507,20 €

RAPPORT MORAL ANNÉE 2025/2026

Chères adhérentes, chers adhérents,

C'est avec un grand plaisir que je vous présente le rapport moral de notre association pour la saison 2025/2026. Cette année encore, la vie de notre club s'est articulée autour de nos valeurs fondamentales : la sportivité, la bienveillance, la transparence et la convivialité.

1. Nos objectifs principaux, le Développement et la vie du club

Le club poursuit sa croissance de manière structurée et respectueuse de son identité. Nous comptons aujourd'hui 50 adhérents. Cette dynamique est notamment portée par l'accueil de nouveaux membres lors de la saison 2025-2026, ce qui représente une progression d'environ 25% (soit un gain net d'une dizaine de personnes sur un effectif initial de 40).

Par ailleurs, le renouvellement des candidatures au Conseil d'Administration (CA) témoigne de l'engagement personnel de nouvelles personnes pour faire vivre l'association, et je m'en réjouis.

Formation et appel au bénévolat (Alerte Encadrement)

Pour soutenir notre croissance, l'effort de formation est crucial. Depuis 2025, nous comptons 3 animateurs de Longe-Côte (LC) supplémentaires, avec notamment l'engagement de Jean-Claude dans le cursus du Brevet d'animateur longe-côte.

Cependant, face aux demandes de la fédération, notre club doit impérativement continuer à former de nouveaux animateurs et trouver un arbitre pour les compétitions.

Je lance donc un appel solennel à l'ensemble des adhérents : si vous avez l'envie de faire vibrer le club, de participer à l'organisation et d'encadrer nos séances (en Longe-Côte, Marche Nordique ou Randonnée), rejoignez-nous ! C'est aussi un acte fort de solidarité envers l'équipe d'encadrement actuelle.

Les conditions requises :

- de la motivation, le diplôme du PSC1 (secourisme) et la possibilité de consacrer 3 week-ends à la formation.

Dynamique Compétition Longe-Côte

Notre pôle de compétiteurs LC voit l'engagement régulier d'une 20aine de sportifs, ici compris de nouveaux et valeureux adhérents, avec Catherine, Serge M., Valérie, Hervé R., Maryse, Caroline, Michel et Pierrot ; notre dynamique « chef de poules ».

Aujourd'hui, presque 45 % de nos adhérents participent aux compétitions. Oser sortir de sa zone de confort avec autant de plaisir est une immense satisfaction pour le club.

2. Nos Activités

- Longe-Côte : Les sorties en mer (loisirs, toniques, sportives) restent le cœur de notre activité, à raison de 3 rendez-vous réguliers par semaine (lundi, jeudi, samedi) et parfois une sortie bonus le dimanche. Une vingtaine de compétiteurs a participé activement aux sélections pour le Championnat de France et la Coupe des Clubs.
- À cela s'ajoutent les séances de Préparation Physique Générale (PPG) du lundi soir (environ 40 séances d'une heure), encadrées par Christian POPINEAU.
- Marche Nordique : Une très belle régularité avec environ 45 sorties à l'année le mardi matin. Principalement 1 niveau de pratique à un rythme de 6 à 7 km/h. La mise en place d'un niveau que relax est aussi possible.
- Randonnée pédestre : Le bilan est plus mitigé. Sur la trentaine de randonnées programmées le jeudi ou le dimanche, seule une quinzaine a pu être effectivement réalisée.

- Autres moments forts et de soutiens citoyens
 - Octobre 2025 : Organisation d'un week-end détente et randonnée en Espagne, réunissant 14 participants.
 - Engagement local : Soutien actif à l'action « Mai à Vélo » (coordonnée par Christian pour la mairie)
 - Assistance au Trail Longe-Côte de nos voisins de Longeteam34 à Mèze.

Remerciements chaleureux :

Merci à Maurice pour l'encadrement de la marche nordique et l'entraînement de préparation aux compétitions de LC. Merci à Christian pour les séances de PPG. Merci aux encadrants bénévoles (Claire, Thierry, Sylvie, Bernadette et Denis). Enfin, un merci gourmand à Jaja et Claire pour le café, ainsi qu'à tous les pâtisseries d'un jour pour les douceurs d'après-effort.

3. Gestion Financière & Partenariats

La rigueur et le contrôle de nos finances ont été orchestrés avec brio par Marylène, que je remercie chaleureusement. Soutien aux athlètes : Le club a maintenu ses engagements solidaires en prenant en charge 50% des frais d'inscription aux compétitions pour nos compétiteurs LC.

Subventions et soutien municipal : Preuve de la reconnaissance de notre travail, la Mairie de Sète nous a octroyé, pour la première fois, une subvention de 1 000 €. De plus, notre créneau horaire à la Halle Marty a été renouvelé.

Fédération : Une demande de PSD (Plan de Soutien au Développement) est actuellement en cours d'instruction.

4. Communication & Responsabilité Numérique

- Support graphique : Un grand merci à Sylvie pour la création d'un 1er flyer promotionnel.
- Site Internet : Notre site web (Sport Région) demeure l'outil de référence incontournable pour le calendrier et la programmation des activités.
- Réseaux sociaux (WhatsApp) : Nous disposons de 4 groupes d'échange (Bureau, animateurs, Compétiteurs, Adhérents). J'attire votre attention sur le fait que le groupe « Adhérents » n'est pas modéré : il en va de la responsabilité individuelle de chacun quant à la teneur des messages publiés. J'en profite pour rappeler, comme l'an passé, que la communication numérique a un coût écologique non négligeable : soyons éco-responsables dans nos partages.

Conclusion

L'ensemble des activités menées et des dépenses engagées s'inscrit en parfaite conformité avec les statuts et les valeurs de Vague à Sète.

Je remercie tous les membres du CA et en particulier les membres du Bureau qui ont participé activement à nos réunions, notamment mon vice-président Hervé pour son implication.

Enfin je remercie tous les adhérents pour leur participation sportive et amicale, leur sourire et la convivialité qu'ils ont partagés au quotidien de nos séances.

Questions diverses ?

Je sollicite à présent votre approbation pour ce rapport moral